



ARE

Garanties et tarifs

Les garanties

Assistance

Rapatriement médical dans le pays d'origine	100% des frais réels
Rapatriement du corps dans le pays d'origine en cas de décès	1 500 € (frais de cercueil 760 €)

Responsabilité civile (Sont garantis les dommages causés à autrui pendant la durée du séjour)

Dommages corporels	4 575 000 €
Dommages matériels et immatériels	76 000 €
Objets confiés dans le cadre de stage	11 500 €
Franchise par sinistre autre que corporel	80 €

Les tarifs

A titre individuel	33 € par an
Pour une famille (maximum de 5 personnes)	55 € par an

[Pour souscrire en ligne, cliquez ici.](#)